



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Bilan 2009/2010 des grands carnivores dans le canton

### **Rares victimes du loup et forte présence du lynx dans les Alpes**

**Pour la seconde année consécutive, les attaques de loup ont fortement diminué dans les Alpes. L'intensification des mesures de prévention avec l'engagement d'un civiliste aide-berger et la présence de 21 chiens de protection y ont largement contribué. 16 lynx ont été dénombrés lors du dernier comptage mené dans les Préalpes et Alpes vaudoises l'hiver dernier, soit huit de plus qu'en 2007- 2008.**

Lors de l'été 2010, 6000 des quelque 7600 ovins et caprins estivant dans les Alpes vaudoises ont fait l'objet de mesures de prévention des attaques du loup grâce à 21 chiens de protection financés par la Confédération. Au total, seuls deux moutons ont été victimes du loup en 2010. Ce chiffre est nettement inférieur à celui de 2009 (23 moutons et chèvres tués). Le tir du seul loup certifié génétiquement lors d'une incursion sur terres valaisannes à la mi-été a aussi contribué à ce résultat.

En application du concept lynx suisse établi par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), les cantons doivent estimer le nombre de lynx présents sur leur territoire. C'est pourquoi au cours de l'hiver 2009/2010, le programme de suivi des grands carnivores en Suisse, KORA, a réalisé, en collaboration avec le canton et les chasseurs, une campagne de monitoring au moyen de pièges photographiques dans les Alpes.

Dans les Préalpes et Alpes vaudoises, ce recensement a lieu chaque deux ans depuis 2005. Au cours de l'hiver 2007/2008, seuls huit lynx ont été comptés sur territoire vaudois. L'hiver dernier 16 lynx ont été dénombrés, soit huit de plus que deux ans auparavant. L'OFEV constate cependant que le nombre de lynx reste stable sur l'ensemble de la Suisse. En 2010, dix moutons ont été victimes du lynx, soit quatre de plus qu'en 2009.

Pris dans leur ensemble, ces résultats démontrent cependant l'efficacité des mesures de protection prises, même en présence d'un nombre élevé de grands carnivores. La seule réserve concerne les populations de chevreuils et de chamois des Alpes vaudoises. Après avoir subi une très forte diminution ces dernières années, elles ne se

reconstituent que très difficilement en dépit d'une chasse moins intensive.

Le Conseil d'Etat va saisir l'autorité fédérale dans le cadre de l'actuelle révision de l'ordonnance sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages, afin de mieux contenir les dégâts que les grands carnivores provoquent tant auprès des éleveurs que parmi les chevreuils et chamois. Il sollicitera davantage de compétences cantonales afin d'assurer un équilibre entre espèces et prévenir le braconnage.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 décembre 2010

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DSE, Sébastien Sachot, Conservateur de la faune et Président du groupe "Grands carnivores",  
021 557 86 30